

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE KNOERINGUE
DE LA SEANCE DU 5 JUILLET 2021**

LISTE de PRESENCE

Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire

Présents : MM. GROELLY Patrick, GENG Caroline, ZOELLE Jean-Denis adjoints.
MM. DOPPLER Franck, FRISCH Guillaume, GUTZWILLER Laurent, MERTZ Julie,
MUNCH Johnny, MUNCH Pascal, UEBERSCHLAG Franck.

Le secrétaire de séance : Mme MERTZ Julie.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 31 mai 2021
2. Urbanisme
3. Travaux
4. PLU
5. Saint-Louis Agglomération
6. Divers

1. – APPROBATION du PROCES-VERBAL du 31 mai 2021

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. – URBANISME

2.1. – Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
PC Rueher Mathieu	1, rue de l'Eglise	Hangar agricole	En cours
CU Me Lang J. Marc	13, rue du Gué	CU d'information	Traité

2.2. – Déclaration d’Intention d’Aliéner (DIA)

Le Conseil Municipal décide, sur proposition de Monsieur le Maire, de ne pas faire usage de son droit de préemption pour :

- la vente du bien bâti situé en section 12, parcelle 84/5 (13, rue du Gué), d’une superficie de 829 m², appartenant à M. et Mme GHELLI Alfred et Danielle à M. et Mme Bertrand UEBERSCHLAG.

3. – TRAVAUX

3.1. – Rue Eugène Wacker

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les devis relatifs à la création du prolongement de la rue Eugène Wacker :

- TP3F estime le montant des travaux à 28 140 € TTC
- Rokemann a évalué le coût de ces travaux à 27 206 € TTC en offrant également des prestations supplémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l’unanimité, de confier le chantier à l’Entreprise Rokemann.

3.2. – Enfouissement des réseaux téléphoniques rue Eugène Wacker

Il convient, en profitant des travaux du prolongement de la rue Eugène Wacker, d’enfouir également les réseaux téléphoniques.

Le devis proposé par l’Entreprise Rokemann, pour un montant TTC de 10 740 € est accepté, à l’unanimité, par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de confier la maîtrise d’œuvre de ce chantier au cabinet IVR pour un montant TTC de 1 080 €.

3.3. – Mise en souterrain du réseau basse tension rue de l’Eglise et rue Eugène Wacker

Monsieur le Maire expose le projet de mise en souterrain du réseau basse tension dans les rues de l’Eglise et Eugène Wacker.

Ces travaux, dont le chiffrage, donné à titre indicatif, s’élève à 85 819.80 € TTC, seront réalisés sous la maîtrise d’ouvrage du Syndicat d’Electricité et de Gaz du Rhin qui désignera le bureau d’études en charge de la maîtrise d’œuvre de l’opération.

Ils sont subventionnables à hauteur de 40% (sur les travaux basse tension).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, d’engager ces travaux, qui devraient être réalisés courant 2022.

3.4. – Offre de Maîtrise d’œuvre – enfouissement de réseaux télécom

Monsieur le Maire expose aux membres présents l’offre de Maîtrise d’œuvre proposée par le cabinet IVR relatif à l’enfouissement des réseaux télécom rues des Romains, Eugène Wacker et Eglise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, de confier ladite maîtrise d’œuvre au Cabinet IVR dont les honoraires sont fixés à 4 800.00 € TTC.

3.5. – Détection technique de fumée au clocher de l'église

L'entreprise Sonorest a chiffré à 2 846.40 € TTC la fourniture et la pose d'un système de détection de fumée au clocher de l'église.

Avant de prendre une décision, il convient de faire établir d'autres devis.

4. – PLU

Le registre d'enquête publique est clos. Un avis favorable sera publié. Il convient :

- de reformuler 2 articles afin d'en simplifier la terminologie et ainsi les rendre plus compréhensibles,
- de le faire valider par les instances,
- de publier sa finalisation.

5. - SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

5.1 – Application smartphone

SLA envisage d'acquérir une application smartphone permettant d'informer, d'alerter et de faire participer nos administrés à la vie locale.

Le Conseil Municipal n'est pas intéressé, d'autant plus qu'une formation à un représentant de la commune est indispensable et qu'il convient de s'engager à faire vivre cet outil au niveau communal.

Il est clairement établi que les administrés ont, à ce jour, plusieurs canaux d'informations qui fonctionnent bien, en quantité suffisante, et qu'il n'est par conséquent pas nécessaire de rajouter de l'information à l'information.

5.2. – Maintenance de calvaires

Comme déjà évoqué lors du conseil du 31 mai 2021, il est désormais acquis que la restauration des calvaires est subventionnée à hauteur de 40% du montant HT des travaux par le fonds de concours de SLA.

Une autre demande d'aide sera formulée encore auprès du Conseil Régional.

Le Conseil Municipal donne, à ce jour, un accord de principe à la maintenance de ces édifices mais souhaite attendre la confirmation écrite de la prise en charge partielle de ces travaux avant de délibérer de façon définitive.

6. - DIVERS

6.1. –Information Urbanisme

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du PC Scholler Jérémy, il convient d'étendre le réseau électrique jusqu'au branchement, en souterrain, de sa parcelle.

Cette extension de réseau est également rendue nécessaire afin d'alimenter de façon suffisante les futures constructions à venir. Le devis établi par Enedis fait état de 4 513 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de faire réaliser ces travaux de redimensionnement électrique adapté.

6.2. – Photos aériennes du village

Le Conseil Municipal décide d'acheter pour 220.00 € un ensemble de 4 prises de vue aérienne du village permettant, le cas échéant, à l'appui d'illustrations originales, de faire un sujet sur le village dans une prochaine édition du bulletin d'informations.

6.3. – Affaires scolaire

Le Conseil Municipal est informé que :

- Monsieur le directeur Laborie effectuera sa dernière rentrée scolaire,
- les livrets scolaires des CM1/2 seront dorénavant électronique (dématérialisés)
- les sorties piscine sont conditionnées par l'évolution de l'épidémie du Covid,
- une intervenante en allemand officiera à la rentrée prochaine pour l'ensemble des niveaux du primaire,
- un cas de harcèlement scolaire a été évoqué dans la classe du CM2,
- il n'y aura pas de fermeture de classe en maternelle à la rentrée prochaine,
- que des simulations ont été faites sur la réfection du bâtiment de l'école maternelle : une étude, de faisabilité par l'Adauhr, d'un montant de 7 600.00 €, est en cours.

6.4. – Pacte de gouvernance

Le pacte de gouvernance, ayant pour objet de définir les modalités d'association des communes et des élus municipaux aux décisions de l'Agglomération et de poser les bases entre communes membres et EPCI, a été édité, et sera prochainement mis en ligne pour une consultation par tous.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h50

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 31 mai 2021
2. Urbanisme
3. Travaux
4. PLU
5. Saint-Louis Agglomération
6. Divers

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des
délibérations du conseil municipal de Knoeringue
de la séance du 5 juillet 2021**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
UEBERSCHLAG André	Maire		
GROELLY Patrick	1^{er} adjoint		
GENG Caroline	2^{ème} adjoint		
ZOELLE Jean-Denis	3^{ème} adjoint		
DOPPLER Franck	Conseiller Municipal		
FRISCH Guillaume	Conseiller Municipal		
GUTZWILLER Laurent	Conseiller Municipal		
MERTZ Julie	Conseiller Municipal		
MUNCH Johnny	Conseiller Municipal		
MUNCH Pascal	Conseiller Municipal		
UEBERSCHLAG Franck	Conseiller Municipal		

